

NAVIGATION
LE LAC LEMAN

EDGAR #14

JOURNAL DES AMIS DES MUSÉES DE NYON / MAI 2023



LE PREMIER DES VAPEURS DU LÉMAN

MUSÉE DU LÉMAN

L'OBJET DU MOIS

LES BATELIERS DU SIMPLON II

Probablement prise sur le bateau SIMPLON vers 1895, cette photographie figure deux employés de la Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman (CGN). Tous deux bateliers – on le sait parce qu'ils n'ont pas de galon sur leurs casquettes –, l'un s'appelait Henri Chappuis, l'autre Cochard. Si les archives conservées au Musée du Léman ne permettent pas d'en savoir plus sur Cochard, on sait en revanche que Chappuis, né en 1868, entra au service de la Compagnie en 1889, la quitta en 1890 (probablement pour des obligations militaires), retrouva son poste en 1894 puis démissionna définitivement en 1898.

Cette photographie fait partie de la riche collection donnée au Musée du Léman en 1960 par Emile Fontanges. Né à Vevey en 1883 et mort à Genève en 1962, Fontanges était un vrai amoureux du lac. Il fut notamment membre du sauvetage de Vevey pendant 62 ans. Selon ses vœux, ses cendres furent dispersées dans le lac au large de Vevey.



IL EST QUATRE HEURES DE L'APRÈS-MIDI, CE MERCREDI 28 MAI 1823 À GENÈVE, LORSQUE PAR UN TEMPS SUPERBE, LE GUILLAUME TELL EST MIS À L'EAU¹. C'EST UN ÉVÉNEMENT, « UN JOUR MÉMORABLE DANS LES ANNALES DE NOTRE LAC » ÉCRIT UN TÉMOIN². TOUT AUTOUR DU CHANTIER NAVAL DES EAUX-VIVES, SUR L'EAU COMME SUR LE RIVAGE, UNE FOULE ÉNORME EST VENUE SALUER L'AUGUSTE NAVIRE.

Il faut dire qu'il y a de quoi s'extasier. Long de 25 mètres, large de 8, le Guillaume Tell est le premier bateau à vapeur du Léman, le premier de Suisse, le premier sur un lac alpin. Construit à Bordeaux, chez Mauriac Père, il peut embarquer 200 passagers³ et rallier Lausanne depuis Genève en six heures par tous les temps. C'est une révolution. Le progrès est en route. Le Léman ne sera plus jamais le même.

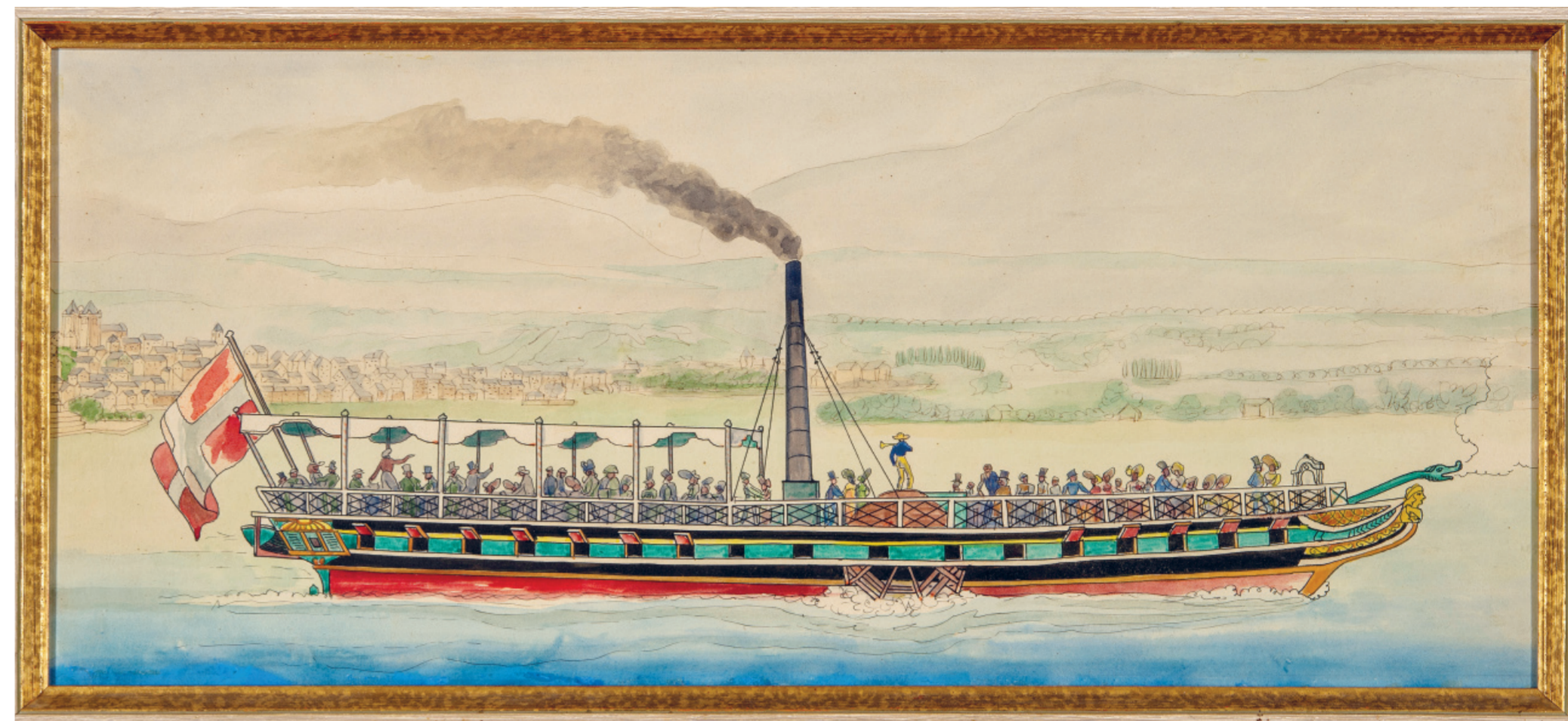
Quelques jours après sa mise à l'eau, le Guillaume Tell effectue son premier tour du lac sous les yeux médusés des riverains. Le libraire David Dunant, oncle d'Henry, futur fondateur de la Croix-Rouge qui n'est pas encore né, en témoigne : « la stupéfaction des riverains fut complète, à la vue de cette merveilleuse navigation, sans le secours des voiles, ni des avirons ; tous accouraient sur le rivage, poussant des cris et témoignant par mille démonstrations leur surprise ; peu s'en fallut même qu'ils ne criassent au sortilège ! quelques-uns pensèrent que le diable seul pouvait mouvoir cette machine et ils firent force signes de croix ; l'on vit même un curé, que ses paroissiens avaient laissé seul dans l'église, venir partager leur étonnement »⁴.

Parmi les riverains du lac, le GUILLAUME TELL ne fait pas que des heureux. Un article anonyme de 1836, révèle que l'événement « mit en grand émoi surtout les aubergistes, les voituriers et les bateliers ». L'article ajoute que le « gouvernement du canton de Vaud fut accablé de pétitions contre le monstre aquatique, qui allait dévorer les richesses du pays et ruiner plusieurs classes intéressantes

de la population. On ne se borna pas aux paroles : on tira sur le bateau des coups de carabine ; on voulut le faire sauter au moyen d'une bûche remplie de poudre. Mais toutes ces tentatives échouèrent. Le public, d'ailleurs, ne tarda pas à s'apercevoir qu'il s'était effrayé mal à propos »⁵.

C'est en 1821 que l'aventure du Guillaume Tell débute, lorsque l'honorable Edward Church, consul des Etats-Unis en France, découvre le Léman. Comme il l'écrit lui-même au rédacteur de la Gazette de Lausanne, il est alors stupéfait de constater qu'il n'y a pas de bateaux à vapeur sur le lac : « je ne pouvais considérer sans un sentiment de surprise, toutes les facilités que la nature a déployées autour de vous pour la navigation nouvelle, et voir d'autre part, une nation libre, éclairée, ingénieuse, placée au centre de l'Europe, demeurer jusqu'à présent privée de ce bienfait des sciences et des arts, tandis que par une bizarrerie inconcevable, plus de cinq cents de ces bateaux répandent la grande découverte de Fulton dans les quatre parties du monde »⁶.

Ami personnel de Robert Fulton, ingénieur américain considéré comme l'inventeur du bateau à vapeur, Church n'est pas un béotien en la matière. Cofondateur d'un chantier naval dans le Var en 1818, il a déjà lancé des bateaux à vapeur sur la Garonne et au Havre⁷. C'est donc tout naturellement qu'il prend sur lui de doter le Léman d'un bateau à vapeur. Après avoir soumis son projet aux cantons de Vaud et de Genève qui n'y voient pas d'inconvénient, il se lance le 17 décembre 1822 et peut



annoncer dans la Gazette de Lausanne l'inauguration de son bateau pour le mois de mars suivant.

Malgré deux mois de retard, le succès est au rendez-vous. Church réalise en effet un bénéfice net de 52'000 francs en 1823 et vend son bateau l'année suivante pour la coquette somme de 117'000 francs⁸.

Démoli en 1836 après 13 saisons de navigation, le GUILLAUME TELL demeure un bateau mythique, lui le premier d'une dynastie qui n'est pas éteinte. En effet, deux cents ans après sa mise à l'eau, le Léman a toujours ses vapeurs.

LIONEL GAUTHIER
CONSERVATEUR DU MUSÉE DU LÉMAN

Artiste inconnu, Le GUILLAUME TELL au large de Genève, 1^{er} moitié du XIX^e siècle
Collection du Musée du Léman

Edouard Elzingre, Le lancement du premier bateau à vapeur sur le Léman en 1823, 1^{er} moitié du XX^e siècle
Collection de la Bibliothèque de Genève

- 1 Gazette de Lausanne, 23 mai 1823, p. 3.
- 2 Vernes-Prescott, *Causeries d'un octogénaire genevois*, 1883, p. 127.
- 3 Didier Zuchuat, *L'âge d'or de la navigation à vapeur sur le Léman*, 2013, p. 256.
- 4 David Dunant, *Les souvenirs genevois*, 1824, pp. 286-287.
- 5 Notes diverses sur les bateaux à vapeur, *Journal de l'industriel et du capitaliste*, 1836, p. 533.
- 6 Gazette de Lausanne, 17 décembre 1822, p. 3.
- 7 Didier Zuchuat, *La Suisse*, 2009, p. 22.
- 8 Didier Zuchuat, *La Suisse*, 2009, p. 25.

AU DÉBUT ÉTAIT UNE TASSE...

CHÂTEAU DE NYON

LA FIN DE L'ANNÉE 2022 MAIS AUSSI CE DÉBUT DE 2023 ONT ÉTÉ RICHES EN ACQUISITIONS ET DONS QUI SONT VENUS ÉTOFFER LES COLLECTIONS. NOUS VOUS PRÉSENTONS ICI QUELQUES-UNS DE CES OBJETS, À VOIR BIENTÔT AU CHÂTEAU.

En 1947 eut lieu au château de Nyon une grande exposition qui, pour la première fois de son histoire, présentait les productions de la manufacture de porcelaine de la ville, en activité de 1781 à 1813. Si plusieurs institutions prêtèrent des pièces, la plupart des porcelaines étaient issues de collections privées. Le catalogue paru à cette occasion – l'exposition ne dura qu'un mois – donne les noms de ces prêteurs et décrit chaque pièce : une mine d'or pour retracer leur parcours quelque septante ans plus tard.

Comme autre document, il existe un classeur avec des photographies de l'exposition prises à cette occasion. Dans le cas particulier, l'une d'elles est de grand intérêt : elle présente un ensemble de douze tasses à thé avec leurs soucoupes, d'une théière et de son plateau en hexagone allongé, une jatte pour rincer les tasses avant usage, un pot à lait et son couvercle ainsi qu'un sucrier également couvert.

En 1995, une tasse et sa soucoupe de cet ensemble faisaient partie des collections du château (alors Musée historique et des porcelaines). En effet, le service appartenait en 1947 au marchand genevois Laurent Rehfoos qui avait son enseigne à la rue de la Corratierie, à Genève ; visiblement ce dernier avait dispersé le service, vendant une pièce ou deux à nombre de collectionneurs qui avaient prêté leurs porcelaines.

Cette tasse aboutit à Nyon, tandis que le pot prenait la direction de l'Ariana, à Genève. Quant aux autres éléments, ils étaient partis dans le silence des collections privées.

En 1997, M^{me} Anne Bischoff, fille du collectionneur Roger de Cérenville, offrit en promesse de legs un grand nombre de porcelaines de Nyon dont la jatte de ce service à paysage dans un médaillon rose. Celle-ci entra dans les collections en 2007. Mais en 2003 déjà, la théière (sans son plateau) avait pu être acquise auprès d'un marchand installé au Tessin. En 2008, par deux achats distincts, trois tasses de ce service furent acquises, formant un début de regroupement. Roland Blaettler publia le tout dans le volume III de son *Inventaire national de la céramique dans les collections publiques suisses (1500-1950)* paru en 2017 consacré au canton de Vaud et tout particulièrement Nyon.

Deux autres tasses, toujours accompagnées de leurs soucoupes ont depuis rejoint l'ensemble, acquises en 2018. Et, début 2022, au hasard d'une vente aux enchères à Genève, le plateau de la théière, un peu perdu dans le catalogue *online*, put être acquis.

Enfin, en décembre 2022, le sucrier couvert, qui se trouvait dans une collection privée, fut acheté dans une collection privée par l'intermédiaire de Grégoire Gonin, grand amateur de porcelaine de Nyon.

Ainsi, entre 1997 et 2022, en 25 ans, très souvent avec l'aide de l'AMN, la plus grande part du service a pu être réunie, présentant au public un ensemble cohérent. Quant aux six tasses restantes, l'une est localisée dans une collection privée tandis que l'on sait qu'une autre, également en mains privées, a été irrémédiablement brisée sans que les fragments n'aient été conservés (mais la soucoupe subsiste...).

Il nous reste peu de place pour présenter d'autres acquisitions et dons récents, mais ceux-ci pourront se voir prochainement au château. Il s'agit notamment d'un coffre de 1472 aux armes de la famille Zehender - famille du bailli en charge lorsque le château de Nyon fut modifié et agrandi dans les années 1570. Il y a aussi, acquis aux enchères en septembre 2022, le portrait de Mme Favre, née Reverdil, dont une avenue porte ce patronyme à Nyon : ses deux frères étaient au service de Pologne et de Danemark au XVIII^e siècle.

Relevons aussi le beau portrait par Aimée Rapin, une artiste née sans bras et qui fit carrière avec ses pastels réalisés avec son pied droit ! Il représente Albert Baylon, de la famille des faïenciers en activité à Nyon puis à Carouge ; ce portrait est peut-être un portrait posthume, réalisé d'après photographie ; il a été offert par une de ses descendantes.

Terminons avec l'affiche datée de 1902 environ faisant la réclame pour le café au lait du D^r Curchod, à Nyon. Cette affiche très rare – un seul autre exemplaire en est connu, à la Bibliothèque nationale suisse, à Berne – a une iconographie des plus curieuses, presque une charge envers les Britanniques amateurs de lait suisse ! Elle a pu être acquise en ce début 2023 et sera présentée dans l'exposition qui ouvrira le 8 juin au château : « Nyon en affiches. Fêtes et industries ».

VINCENT LIEBER
CONSERVATEUR, CHÂTEAU DE NYON



Aimée Rapin (Payerne 1868-1956)
Genève)
Portrait d'Albert Baylon (1858-1895)
Pastel, 1895
Photographie Nicolas Lieber

Anonyme
Portrait d'Elizabeth Sophie Salomé
Favre, née Reverdil (1736-1806)
Huile sur toile, vers 1770
Photographie DR



Henry-Claudius Forestier
(Chêne-Bougeries, Genève 1874-1922)
Meyrin, Genève)
Affiche « Café au lait suisse »
Lithographie, vers 1902
Photographie Olivier Evard, Nyon



Manufacture de Nyon (1781-1813)
Plateau de théière
Porcelaine, vers 1790
Photographie Nicolas Lieber

Manufacture de Nyon (1781-1813)
Sucrier couvert
Porcelaine, vers 1790
Photographie Nicolas Lieber

VOIX DE PALMYRE

MUSÉE ROMAIN

UNE EXPOSITION AU MUSÉE ROMAIN DE NYON, RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT D'ARCHÉOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE, PROPOSE JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE 2023 UN PARCOURS AU RYTHME DE VOIX D'ICI ET D'AILLEURS, D'HIER ET D'AUJOURD'HUI, DE TÉMOIGNAGES DE CELLES ET CEUX QUI ONT CONNU LE SITE DE PALMYRE EN SYRIE POUR Y AVOIR VÉCU OU TRAVAILLÉ.

L'exposition « Voix de Palmyre » s'articule autour du fonds d'archives de l'archéologue genevois Paul Collart (1902-1981) et du projet Collart-Palmyre de l'Université de Lausanne, qui vise la préservation de la mémoire du site de Palmyre, dont une large part est détruite en 2015 par l'organisation terroriste « État islamique ».

Classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Palmyre est une des villes emblématiques de la Syrie antique. À l'époque romaine, elle est une cité caravanière dans la steppe syrienne ; une oasis sur la Route de la soie. C'est un point de passage entre la Mésopotamie et la mer Méditerranée. Entre 1954 et 1956, elle fait l'objet de fouilles, sous la direction de Paul Collart, dans le cadre du premier grand chantier archéologique suisse à l'étranger financé par le Fonds national suisse (FNS). Parmi les monuments étudiés d'époque romaine figure le temple de Baalshamîn, le « maître des cieux ».

LE SANCTUAIRE ET LE TEMPLE DE BAALSHAMÎN

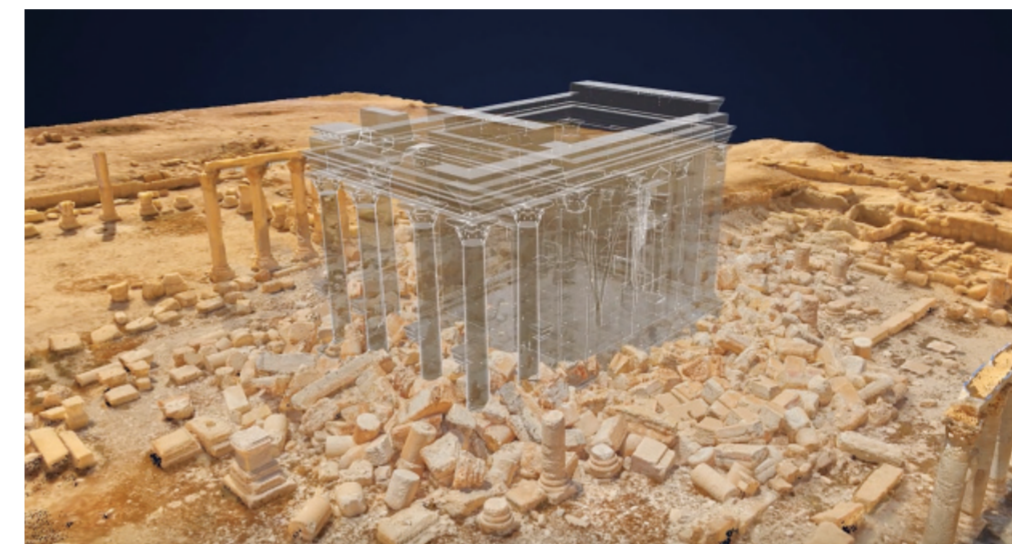
Le temple de Baalshamîn – qui appartient à un sanctuaire comprenant trois cours à portiques et une salle de banquet – est construit en 130/131 apr. J.-C., sous l'empereur Hadrien. Son entrée est dotée de six colonnes ornées de chapiteaux corinthiens et de consoles pour des statues et des inscriptions. La disposition interne est typique de l'architecture religieuse orientale romaine avec la présence de trois chapelles dans lesquelles étaient placées, à l'origine, les statues des divinités. Le temple est agrandi et réutilisé à l'époque byzantine tandis que les cours du sanctuaire sont également réoccupées durant la période islamique. Les constructions postérieures à l'époque romaine réutilisent systématiquement des blocs romains.

LE PROJET COLLART-PALMYRE

En 2017, après les destructions perpétrées sur le site de Palmyre, un vaste projet lié aux archives de Paul Collart est lancé à l'Université de Lausanne. Il vise, par l'exploitation de l'ensemble des documents scientifiques liés au temple de Baalshamîn et conservés à l'Institut d'archéologie et des sciences de l'antiquité, la préservation et à la transmission aux générations futures de la mémoire de ce patrimoine exceptionnel. Ces archives se composent de plans, de dessins, de carnets, de lettres et contiennent plus de 7000 clichés illustrant des dizaines de sites archéologiques du pourtour méditerranéen, dont Palmyre et le temple de Baalshamîn.

COMMENT PRÉSERVER LA MÉMOIRE ?

Aujourd'hui, l'ensemble de ce fonds documentaire est numérisé et en accès libre. Avec une démarche scientifique qui tient compte du contexte des fouilles menées dans les années 1950, les recherches se poursuivent en mobilisant des spécialistes syriens et les communautés locales. Sur la base de cette documentation, des modèles 3D du sanctuaire et du temple ont été réalisés – en collaboration avec ICONEM – ainsi que des expériences immersives de réalité virtuelle et augmentée (ALIPH Foundation). La technologie offre ainsi un support pour la préservation et la transmission de la mémoire culturelle.



Carte postale avec le temple de Baalshamîn, envoyée par Khaled Al Assad à Paul Collart après les fouilles. © UNIL – ASA – Collart Palmyre

Modèle 3D du temple de Baalshamîn et relevé des niveaux de la destruction de 2015. © UNIL – ICONEM – DGAM

Paul Collart photographiant un chapiteau du temple de Baalshamîn. © UNIL – ASA – Collart Palmyre

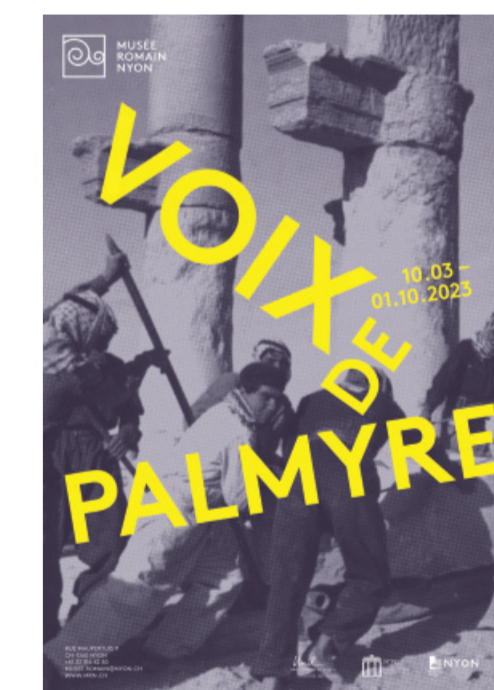
Dégagement des blocs romains réutilisés à l'époque byzantine. © UNIL – ASA – Collart Palmyre

Travaux d'anastylose - remontage de blocs anciens - dans le temple de Baalshamîn. © UNIL – ASA – Collart Palmyre

Une série documentaire podcasts réalisée par Chahut Média www.chahut.ch/palmyre

Un programme social et pédagogique destiné aux communautés syriennes déplacées – notamment dans le camp de réfugiés d'Azraq en Jordanie – a également été initié ceci en collaboration avec le programme InZone de l'Université de Genève et de l'Université IULM de Milan et bénéficie sur place du soutien de l'ONG Care-Jordanie. Il propose notamment de transmettre les modèles 3D et l'expérience immersive (VR), traduire des contenus en arabe pour la production du matériel pédagogique (avec IULM et InZone) et produire des objets ornés de broderies avec des motifs issus de la décoration du temple disparu (avec InZone). En impliquant les populations locales dans sa conception, ce programme permet d'inscrire le projet de recherche dans un contexte humain et social. Il mêle patrimoine matériel et immatériel, et tente de participer à la conservation et la transmission de cet héritage culturel exceptionnel.

PATRICK M. MICHEL, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE & JORDAN ANASTASSOV, CONSERVATEUR DU MUSÉE ROMAIN DE NYON



MAIS AUSSI...



CATHERINE SCHMUTZ, NOUVELLE CO-CONSERVATRICE DU CHÂTEAU DE NYON

Depuis le 1^{er} janvier 2023, le Château de Nyon est codirigé par Catherine Schmutz Nicod, conservatrice responsable du développement et du management du musée et du site, et Vincent Lieber, conservateur responsable des collections et des expositions.

Le Château de Nyon bénéficie dorénavant d'un duo de conservation composé de personnes aux profils et compétences complémentaires. Catherine Schmutz Nicod détient des connaissances approfondies sur l'histoire et le patrimoine architectural nyonnais et entretient des liens étroits avec les institutions patrimoniales suisses et étrangères. Vincent Lieber possède la connaissance complète des collections du musée, qu'il a contribué à enrichir, et une grande expertise de commissaire d'exposition.

Catherine Schmutz Nicod est historienne de l'art et de l'architecture, elle enseigne à l'Université de Lausanne et a été chargée de recherches scientifiques pour le Canton de Vaud depuis 1995. Elle a été également coordinatrice des Journées européennes du patrimoine. Elle est l'auteur de plus de 40 études historiques et architecturales, notamment sur le Manoir, l'Ecole du Centre-Ville, les Trois-Jetées ou le Temple de Nyon. Dans ce cadre, elle a acquis des connaissances et une compréhension très fine de l'histoire et du patrimoine de notre ville et du district. Dans sa fonction, Catherine Schmutz Nicod aura pour mission d'asseoir le positionnement du Château de Nyon comme lieu d'histoire, de culture et de patrimoine dans une collaboration étroite avec Vincent Lieber et la direction du Service de la culture.



HISTOIRE DU CHÂTEAU DE NYON

Cette année, la carte de membre de l'AMN est illustrée avec de belles armoiries colorées, situées au-dessus de la porte d'entrée du château. Une excellente occasion de conter à nouveau l'histoire de ce relief, telle qu'on la trouve dans le livre *Histoire/s* du château de Nyon, par Vincent Lieber, dont le texte suivant est largement inspiré.

Le relief qui domine l'entrée du château indique clairement à qui appartenait le lieu lorsqu'il fut sculpté : leurs Excellences de Berne, dont l'écu est bien reconnaissable avec son ours gravissant. Au-dessus est placé celui du Saint-Empire romain germanique, avec une aigle bicéphale, indiquant que Berne dépendait - de manière fort théorique - directement de l'empereur ; cette allégeance cessera en 1648, à la fin de la guerre de Trente Ans. Au-dessous, le sculpteur a ajouté, se fondant certainement sur un modèle gravé qu'il avait sous les yeux, un petit écu orné d'une gerbe de blé, les armes de la famille Zehender. Entre 1572 et 1578, cette famille d'origine bernoise a donné un bailli à Nyon. Il s'agit de Marquard Zehender, personnage important en son temps. En effet, celui-ci fut membre du Grand Conseil et du Petit Conseil de Berne, intendant de l'arsenal, gouverneur d'Aigle, bailli de Lausanne, plusieurs fois délégué à la Diète fédérale, et également chargé de mission en France et en Savoie. Marquard Zehender supervisa les travaux du château de Nyon et y apposa ses armes bien en évidence, affirmant sa présence dès l'entrée de l'édifice, mais aussi à l'intérieur du château, dans la cage d'escalier. Le relief de l'entrée, très abîmé, fut tout d'abord protégé par un auvent en 1927 (supprimé lors du chantier de 1999-2006). En 1951, Edgar Pelichet, le conservateur d'alors, nommé archéologue cantonal une année auparavant, remplaça le relief par un fac-similé de béton qu'il fit colorer de façon vive. Il en profita pour substituer à l'un des écus bernois un écu aux armes de Nyon ! Lors de la dernière restauration, ce fac-similé transformé et coloré fut laissé en place, sans modification des armoiries ni pose d'un enduit gris qui devait être le sien à l'origine.

Vincent Lieber et Catherine Schmutz

Relief armorié à l'entrée du château de Nyon ; fac-similé modifié de 1951 d'après l'original de 1572.
Photographie Rémy Gindroz, 2021



OFFREZ L'AMN

L'année passée le nombre de nos membres est resté stable. Ceux qui nous ont quittés l'ont fait surtout pour raison d'âge. Mais pour continuer à soutenir et valoriser nos musées, l'AMN a besoin de chacun de vous, de chaque membre car vous seuls pouvez sensibiliser votre entourage, vos amis et votre famille à s'engager avec une somme modique (CHF 50.- par an) pour la vie culturelle de Nyon. Racontez votre fierté d'habiter une ville de 20'000 habitants qui compte trois musées de grande qualité. Aussi je continue à vous suggérer d'offrir à chaque occasion qui se présente à vous, que ce soit un dîner, un anniversaire ou pour tout autre événement, l'abonnement de l'AMN pour un an, accompagné d'un exemplaire d'EDGAR.

À VOUS DE JOUER

Allez sur la page www.amn.ch/bon-cadeau, remplissez le formulaire et retournez-le à info@amn.ch ou par courrier à AMN, CP 1112, 1260 Nyon. Une fois le paiement effectué par vos soins en suivant les instructions indiquées dans le formulaire, les bénéficiaires du cadeau recevront chez eux directement les cartes de membre pour l'année en cours ainsi qu'une carte indiquant qui leur offre l'adhésion à l'AMN.

Michele Dalla Favera, vice-président de l'AMN